

Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SECONDAIRE PIERRE-LAPORTE

LE 19 janvier 2021 à 18 h EN LIGNE

Membre du conseil d'établissement	Présence	Absence	Mandat
Mme Nassima Benguellil parent, présidente du CÉ	X		2
Mme Yvette Bonvalot, parent	X		1
Mme Halima Khalil, parent		X	2
M. Paul Roy, parent		X	1
Mme Yamina Bakiri, parent	X		2
Mme Manon Van Der Puijl, parent	X		1
Mme Asmae Jbala Saoudi, parent		X	1
M. Abdelfattah Msiah, parent	X		2
Mme Haygouhi Bedirian, parent substitut		X	1
Mme Irina Gradinariu, enseignante		X	
Mme Erato Papageorgiou, enseignante	X		
M. Wanex Lalanne Zéphir, enseignant	X		
M. François Lebrun, enseignant		X	
Mme Pascale Bouchard, enseignante	X		
Mme Nour Mashour, étudiante présidente	X		
Mme Christina Bachalani, étudiante vice-présidente	X		
M. Philippe Lamoureux, directeur	X		

1. MOT DE BIENVENUE

Le quorum est constaté à 18 h 10.

M. Philippe Lamoureux souhaite la bienvenue.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Manon van der Puijl et appuyée par Mme Yvette Bonvalot.

3. POINT DU PUBLIC

Point d'information de Mr. Lamoureux : Suite au dernière CE, nous avons conclu que les parents de Pierre Laporte devraient être informés de la date du CE pour leur permettre de nous soumettre des points publics. Ça n'a malheureusement pas fonctionné avant ce soir, mais Monsieur Lamoureux s'assurera que la communauté recevra un message avant le CE du mois de février.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Nassima Benguellil, et appuyée par Mme Yamina Bakiri.

5. PROGRAMME DE MUSIQUE (RÉSULTATS DU SONDAGE ET PRÉSENTATION DE MME ARCHAMBAULT)

- Mme Archambault informe le CE des changements apportés au programme musique. Le programme est renouvelable tous les 5 ans et c'est à renouveler cette année. Un des objectifs cette année était de mettre l'emphase sur la rétention des élèves en programme musique. Des sondages ont été faits, certains professeurs ont été impliqués dans le processus de décision, et des analyses du nombre d'élèves qui se retirent du programme à travers leur cycle à Pierre Laporte ont été faits. Elle informe le CE de deux grands changements :
 - o L'horaire sera modifié. À partir de sept 2021, les cours de musique pourront avoir lieu également le vendredi ce qui n'était pas possible auparavant. D'autre part, les bavettes du matin seront annulées et il y aura une diminution du nombre de cours de musique.
 - o La guitare et le piano ne seront plus offerts aux élèves de nouvelles cohortes. Ceci a été une décision très difficile. Ça va être un changement de culture, mais c'était difficile de maintenir ces instruments notamment de par le fait que ce sont des instruments solistes. On ne change par contre rien pour les élèves qui sont actuellement dans le programme.
 - o Des inquiétudes ont été soulevées suite à la présentation de Mme Archambault, tel que :
 - Ne plus donner cette option aux élèves qui ne pourront possiblement pas se le permettre de l'apprendre autrement.
 - Comment créer des ensembles (ex. jazz) si on n'a pas de pianiste ou guitaristes.
 - Les parents n'ont pas été consultés dans la décision.
 - o Certains profs ne semblaient pas au courant de cette décision ce qui a surpris Mr. Lamoureux. Il y a une leçon apprise par rapport à la communication.
 - o Un vote n'est pas requis sur ce point.

6. CORRESPONDANCE

6.1 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (SUIVI)

Mr Lamoureux nous demande de revoir le matériel de formation transmis par courriel pour que d'ici la fin de l'année, il est capable de confirmer au ministère que nous l'avons tous suivis.

7. INTERVENTION DU CONSEIL DES ÉLÈVES

7.1 SUIVI DES POINTS ABORDÉS

- **MENU DU DÎNER :** Le menu a été communiqué aux parents. Malheureusement, en temps de COVID, il n'y a pas de repas chaud et la direction n'a pas de contrôle là-dessus. Mme Nassima propose un organisme appelé PEYO qui semble offrir des repas chauds et elle pourra mettre l'école en contact avec l'organisme. Par contre, il se peut que la cafétéria ait le monopole, et qu'on ne peut sous-traiter. Mr. Lamoureux va se renseigner pour confirmer et pour voir si on peut contourner en temps de COVID.
- **ALLOCATION DU CÉ 350\$:** Il n'y a pas eu de nouveau conseil d'étudiants pour parler du sujet. Une rencontre aura lieu la semaine prochaine. Il n'y a donc pas eu de décision à ce sujet. On rapportera ce point au CE du mois de février.
- **PROPRETÉ DANS L'ÉCOLE :** Mr Lamoureux informe le CE que pour les 10 prochains jours, les concierges habituels de l'école sont tous en quarantaine. Ce sont donc des remplaçants qui font le nettoyage. On ne peut s'attendre au même service de nettoyage pour les 10 prochains jours.
- **COTON OUAÏ :** pas de nouveauté
- **NOUVEAUX POINTS DES ÉLÈVES :**

CAMERA OBLIGATOIRE DURANT LES COURS

- o Nour Mashour, présidente d'élèves demande si les professeurs peuvent obliger les élèves de mettre le camera. La réponse n'est pas simple et il y a une question d'éthique selon certains. Cependant, selon d'autres, le camera amène plus d'engagement.

- o Christina Bachalani, vice-présidente d'élèves, explique que les élèves le perçoivent comme une invasion de leur vie privée. Tous les élèves n'ont pas le même contexte familial, et ils n'ont pas tous accès à leur propre chambre. D'autre part, tous les élèves n'ont pas une bande passante assez élevée à la maison ce qui peut faire en sorte qu'ils doivent fermer le camera. Tout ceci peut leur causer un stress.
- o Plus de réflexion sera requise sur le sujet.

8. POINTS DE SUIVI

8.1 PROJET ÉDUCATIF : PRÉSENTATION FINALE EN FÉVRIER

Remis au CE du mois de février.

9. SUIVIS ET INFORMATIONS SUR LES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS - *Remis au CE du mois de février.*

9.1 PROGRAMME RÉGULIER

9.2 PROGRAMME LLS

9.3 PROGRAMME DE MUSIQUE (RÉSULTATS DU SONDAGE ET PRÉSENTATION DE MME ARCHAMBAULT) – *avance au point 5*

9.4 PROFILS SPORT, SCIENCES

9.5 DEMANDES DE SORTIE

10. INTERVENTIONS - *Remis au CE du mois de février*

10.1 DIRECTION :

- ÉTAT DE LA SITUATION AVEC COURS EN LIGNE ET LE 50% À LA MAISON ET À L'ÉCOLE
- ÉTAT DE LA SITUATION COVID 19 + NOUVELLES MESURES DU GOUVERNEMENT
- MISE À JOUR BILAN FINANCIER 2020-21 : DÉPENSES PRÉVUES (ACHATS FOURNITURES SPORTIVES, ROMANS, AUTRES IDÉES, CONSULTATIONS AUPRÈS DU PERSONNEL).

10.2 PARENTS

- DEVOIRS

10.3 PERSONNEL DE L'ÉCOLE

10.4 COMITÉ RÉGIONAL DE PARENTS

10.5 OPP

11. AFFAIRES DIVERSES - *Remis au CE du mois de février*

12. LEVÉE DE LA SÉANCE À 21H41

La levée de la séance est proposée par Mme Pascale Bouchard et appuyée par Manon van der Puijl